

SIVU DES FONTAINES

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL

Du 21 juin 2018

PRESENTS :

MM Eric ANTHOINE, Pierre HUGARD, Mme Madame METRAL délégués titulaires,

M. Jean-François GRANGERAT, délégué suppléant

Secrétaire de séance : Pierre HUGARD

Début de la séance à 19h30

* Compte rendu de la réunion du 12 avril 2018

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité le compte rendu de la réunion du 12 avril 2018

➤ DECISION MODIFICATIVE N° 1- BUDGET 2018

Madame la Présidente fait part à l'assemblée des charges supplémentaires occasionnées par la tempête Eléonor, l'actualisation de la prospective financière élaborée par la Sté KPMG et des charges en cours qui nécessitent les modifications suivantes du budget primitif 2018 :

Section d'investissement

	DEPENSES			RECETTES	
020	Dépenses imprévues	-16 500.00 €	021	Virement du fonctionnemen	-15 000.00€
1641	Capital des Emprunts	+ 1 500.00 €			
	TOTAL DEPENSES	-15 000.00 €		TOTAL RECETTES	-15 000.00 €

Section d'exploitation

	DEPENSES			RECETTES	
61523	Réseaux	+4 500.00 €			
622	Honoraires	+4 000.00 €			
625	Frais missions	+1 000.00 €			
616	Assurance	+ 500.00 €			
611	Sous-traitance	+4 000.00 €			
626	Frais tel.et postaux	+1 000.00 €			
023	Virement à la section d'investissement	-15 000.00 €			
	TOTAL DEPENSES	0€		TOTAL RECETTES	0 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, accepte les modifications ci-dessus.

➤ RENFORCEMENT ET SECURISATION DU RESEAU EAU POTABLE-PROGRAMME 2017-2018-LIAISON LES FEUX-LE PRAZ- CONVENTIONS D'INDEMNISATION POUR DEGATS AUX CULTURES, CONVENTIONS DE SERVITUDE ET D'OCCUPATION TEMPORAIRE POUR PASSAGE DE CANALISATIONS EN TERRAINS PRIVES, CONVENTIONS D'AUTORISATION DE TRAVAUX AVEC OCCUPATION TEMPORAIRE EN VUE DE LA REALISATION D'UNE STATION DE POMPAGE ET DU PASSAGE DE CANALISATIONS EN TERRAINS PRIVES

COMMUNES CONCERNEES : La Rivière-Enverse / Morillon

Madame la Présidente rappelle aux membres du Comité Syndical que dans le cadre du plan de renforcement et de sécurisation du réseau d'eau potable, le SIVU des Fontaines installe une canalisation destinée à raccorder le captage des Feux sur la commune de Morillon au réservoir du Praz sur la commune de La Rivière-Enverse .

Le passage de la canalisation d'eau sur les terrains privés a nécessité l'accord des propriétaires concernés par le projet. Cet accord s'est matérialisé par la signature de conventions de servitude par les intéressés. Pour rendre la servitude opposable aux tiers et permettre une publication au Bureau des Hypothèques, des actes administratifs doivent être signés par les propriétaires et par le SIVU des Fontaines.

Pour permettre la signature des actes administratifs, il est demandé au Conseil Syndical de délibérer et de valider chaque convention ou promesse de vente signée tant sur la surface que sur les éventuelles conditions particulières

CONVENTIONS D'INDEMNISATION POUR DEGATS AUX CULTURES

Nom	Date de signature de la convention	Section et n° cadastral	Lieu-dit	Surface d'application de la servitude de passage (m ²)	Surface d'application de l'occupation temporaire (m ²)	Indemnité en €
M Nicolas DURGNAT	10/04/2018	B 755	Avignières	59	194	248 €
		B 756	Avignières	32	105	
		B 757	Avignières	30	101	
		B 768	Botacroz	386	1288	
		B 1843	Avignières	180	597	

CONVENTION DE SERVITUDE ET D'OCCUPATION TEMPORAIRE POUR PASSAGE DE CANALISATIONS EN TERRAIN PRIVE

Nom	Date de signature de la convention	Références cadastrales	Lieu-dit	Surface d'application de la servitude de passage (m ²)	Surface d'application de l'occupation temporaire (m ²)	Indemnités en €
Mme BOISIER Andrée M. BOISIER Antoine	25/05/2018	B 1032 B 2007	Au Praz Au Praz	116 479	385 1597	357
M. EMONET Jean-Paul	01/03/2018	B 1843	Avignières	180	597	108
Mme DURGNAT Marie-Claire	18/04/2018	B 754 B 768	Avignières Botacroz	72 386	238 1288	275
Mme BOISIER Andrée Mme MOGENIER Yannick	20/05/2018	B 755	Avignières	59	194	35
M. PONTET Charles	18/05/2018	B 737 B 757	Avignières Avignières	136 30	452 101	100
M. BAUD André	02/03/2018	C 423	Les Champs (commune de Morillon)	55	182	17
Mme GAUDARD Catherine Mme DEVILLARD Pascale Mme GROCC Agnès	10/03/2018	B 1804	Avignières	22	72	13
Mme CRAUSAZ Françoise	02/03/2018	B 742 B 743 B 744 B 1771	Avignières Avignières Avignières Avignières	335 53 24 174	1114 177 78 580	548
M. BURNIER Jean-Philippe	28/01/2018	B 741 B 801	Avignières Botacroz	83 30	276 98	34

**CONVENTION D'AUTORISATION DE TRAVAUX AVEC OCCUPATION TEMPORAIRE EN VUE DE LA
REALISATION D'UNE STATION DE POMPAGE ET DU PASSAGE DE CANALISATIONS EN TERRAIN PRIVE**

Nom	Date de signature de la convention	Section et n° cadastral	Lieu-dit	Surface de l'occupation temporaire (m ²)
Mme CRAUSAZ Françoise	02/03/2018	B 742 B 743 B 744 B 1771	Avignières Avignières Avignières Avignières	2053 791 254 1791

Promesse de vente au bénéfice du SIVU des Fontaines concernant l'emprise de la station de pompage au prix de 1€/m²

Après en avoir délibéré, le COMITE SYNDICAL :

- Valide les conventions ci-dessus exposées tant sur la surface que sur le montant à verser aux propriétaires,
- Autorise le SIVU des Fontaines à réitérer les conventions par actes administratifs
- Autorise Madame La Présidente du SIVU des Fontaines à authentifier les actes administratifs à intervenir entre les propriétaires des parcelles concernées et le SIVU des Fontaines
- Donne tout pouvoir au Vice-Président pour signer les actes authentiques
- Autorise la publication des actes administratifs au Bureau des Hypothèques de Bonneville.

Séance levée à 21h00

La Présidente
Mme Marie-Antoinette METRAL



